Administration communale

Commune de Floreffe

ENQUETE PUBLIQUE

Article 24 et 26 du Décret wallon du 06 février 2014 relatif à la voirie

Demande de modification de voirie

Elargissement partiel du chemin n°13 (chemin de la limite) à Floreffe (Soye).

Le Collège communal fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite auprès du Collège communal de FLOREFFE qui implique une demande de modification de la voirie par élargissement du chemin n°13 (chemin de la limite) à Floreffe (Soye) à hauteur de la parcelle cadastrée section A n°438b pie 2.

L'enquête publique est organisée en application des articles 12, 24, 25 et 26 du Décret wallon du 06 février 2014 relatif à la voirie communale.

Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites datées et signées peuvent être adressées au :
25 octobre 2021	Maison communale, rue E. Romedenne 11 à Floreffe le 25 novembre 2021 à 11 h 00	Collège communal rue E. Romedenne 9 5150 Floreffe

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Floreffe au n°11 rue Emile Romedenne (bureaux Urbanisme) à partir de la date d'ouverture et jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 8 à 12 heures et les samedis ou en soirée sur rendez-vous pris auprès de M. Kaisin, chef de service, 081/44.71.24 ou par mail urbanisme@floreffe.be .

Les réclamations ou observations orales peuvent être formulées le 25 novembre 2021 de 10 heures à 11 heures à la maison communale de Floreffe, 9, rue Romedenne.

Des explications techniques peuvent être fournies durant toute la durée de l'enquête publique auprès de Monsieur Alain KAISIN, responsable du service urbanisme - tél. 081/44.71.24 ou auprès de Mme Vanessa ORY et M. David PYNNAERT agents administratifs au service urbanisme, tél. 081/44.89.06 ou 081/44.71.25.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Floreffe, le 20 octobre 2021

Pour le Collège communal,

La Directrice générale f.f.

Stéphanie Denis

Le Bourgmestre

Albert Mabille

Administration communale de Floreffe
Rue Romedenne, 9
5150 Floreffe

BELFIUS IBAN : BE930910.0052.7667
BIC : GKCCBEBB

081/44.71.10
081/44.17.68
info@floreffe.be
Site: www.floreffe.be

Horaire: Nos bureaux sont ouverts:
Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00
Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30
Le samedi de 9h00 à 12h00
(permanence service Population uniquement)